



APPEL A CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros

- 181, allée du Castel Sainte-Claire – 83400 Hyères -

Établissement public à caractère administratif sous tutelle du
ministère de la transition écologique

recrute un/une

**Coordinateur(trice) du programme Ecoguides
en**

**Education à l'environnement pour un développement durable
au sein du service ACTE**

(Accueil – Communication – Tourisme durable - Écocitoyenneté)

POSTE A POURVOIR : mars 2022

MODALITES DE RECRUTEMENT : CDD 8 mois

PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n°63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique.

Il comprend environ 80 agents répartis sur 4 services opérationnels et un secrétariat général (installés au siège, à Hyères), 4 secteurs (Port-Cros et Porquerolles constituant l'Unité Territoriale des Îles d'Or, Giens-Tombolo sur la commune de Hyères, et Cap Lardier sur la commune de La Croix Valmer) ; il a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles qui emploie 18 agents sur 3 sites.

Le Parc national de Port-Cros, premier parc marin français, dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée. Il est missionné par le Ministère de la Transition Écologique pour animer la partie française du sanctuaire Pelagos.

La partie terrestre de l'île de Port-Cros et la zone maritime l'entourant jusqu'à une distance de 600 mètres de ses côtes sont classées cœur de parc national par le décret n°63-1235 du 14 décembre 1963 modifié créant le Parc national de Port-Cros. C'est dans ce cadre que le Parc national est gestionnaire du port de l'île (port de commerce).

Une partie terrestre de l'île de Porquerolles et la zone maritime l'entourant jusqu'à une distance de 600 mètres de ses côtes (à l'exception de l'espace portuaire et de son chenal d'accès) sont classées cœur de parc national par le décret n°2009-449 du 22 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national de Port-Cros aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006.

Outre les îles de Port-Cros et de Porquerolles en cœur de parc national (2 950 ha en cœur marin et 1

671 ha en cœur terrestre), son action s'étend également sur des espaces littoraux appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres qui lui sont confiés en gestion.

En application de la loi du 14 avril 2006 portant réforme des parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n°2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral Varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est (superficie de l'aire potentielle d'adhésion de 23 000 ha pour 11 communes concernées).

Cinq communes ont adhéré à la charte du Parc national : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle. Cette charte et ses six ambitions rapprochent dans un même projet d'ensemble, à moyen terme, les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

PRESENTATION DU « SERVICE ACTE »

Le coordinateur(trice) est rattaché au service « **Accueil – Communication – Tourisme durable - Ecocitoyenneté - (ACTE)** ».

Le service ACTE a en charge : la valorisation des patrimoines naturels et culturels à travers le système de découverte du Parc national de Port-Cros, les politiques touristiques et culturelles du parc, l'accueil et la première information des visiteurs, les programmes d'animation et d'éducation à l'environnement, et la communication du Parc national, y compris institutionnelle.

Il développe de plus des programmes d'accompagnement vers la transition écologique et solidaire du territoire.

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

Principales missions :

Sous la responsabilité de la responsable du service ACTE et du chargé de mission « Education à l'Environnement pour un Développement Durable - (EEDD) », le coordinateur(trice) aura pour mission le suivi du programmes Ecoguides développé sur le territoire du Parc national de Port-Cros.

Le coordinateur(trice) assure en priorité des missions d'organisation, d'encadrement de proximité et de rapportage de l'activité. Il a ainsi pour missions :

- Engagement d'un marché d'animation « Ecoguides »
- Participer au recrutement des écovolontaires
- Assurer l'encadrement de l'équipe de saisonniers (écoguides, écovolontaires et gardes régionaux forestiers, animateurs d'associations partenaires, étudiants partenaires ,etc.) : accueil quotidien, organisation du travail, encadrement
- Participer à l'accueil et à la formation des nouveaux écovolontaires
- Participer aux patrouilles à terre et en mer avec les écovolontaires
- Assurer le lien avec les partenaires et transmettre les informations de terrain aux secteurs et à la coordinatrice du dispositif
- Saisir et analyser chaque semaine les données de terrain des patrouilles
- Participer à l'organisation logistique : inventaires, entretien, achats ponctuels, logistique, rangement
- Participer à la rédaction des bilans techniques et financiers de fin de saison
- Valoriser les actions et les résultats du projet en interne et auprès des financeurs
- Echanges avec les communes partenaires et participation à la recherche de financements publics et privés complémentaires permettant de pérenniser le projet

Missions complémentaires occasionnelles :

- Réaliser des actions de terrain à terre et en mer dans le but d'informer et sensibiliser une diversité de publics sur :
 - Le Parc national de Port-Cros (charte, territoire, valorisation et gestion des patrimoines naturel et culturel...)
 - Les règles de bonne conduite, précautions d'usage et réglementation (notamment sur les risques incendie, ZMEL/Econavigation, etc.) ;
- Participer à divers événements et manifestations (animation de stands, conférences, etc.)
- Distribuer les plaquettes et la documentation du Parc national dans les structures du territoire recevant un public touristique ;
- Organiser, animer et/ou accompagner diverses actions d'éducation à l'environnement et au développement durable (classes découvertes, campagnes de sensibilisations, sorties découvertes, sciences participatives...)
- Participer ponctuellement à des observations et récoltes de données de terrain (topographie, fréquentation, infractions, données naturalistes, suivis scientifiques) et les faire remonter au chef d'équipe ;
- Rédiger des comptes-rendus d'activités et participer à la rédaction des bilans de fin de saison.

Il ou elle devra participer à la mise en place de différentes propositions de dispositifs de sensibilisation et d'éducation à l'environnement : conception d'outils pédagogiques, animations, modalités d'accueil, modes d'interprétations nature, actions des futurs écouguides en aire d'adhésion, valorisation des patrimoines, campagnes de sensibilisation, pour tous les publics (scolaires, collectifs mineurs, adultes, usagers, habitants, acteurs sociaux-économiques, etc.).

LIENS HIERARCHIQUES

Le coordinateur(trice) écouguide sera placé(e) sous l'autorité de la responsable du service ACTE et du chargé de mission EEDD.

LIENS OPERATIONNELS ET RELATIONNELS

Tous les services et secteurs de l'établissement et partenaires institutionnels.

PROFIL DU CANDIDAT :

Formation initiale :

Formation Bac+5 en environnement et sciences du vivant et/ou communication, médiation et éducation à l'environnement.

Connaissances de base :

Connaissances en écologie

Expérience souhaitée en éducation à l'environnement, accueil et animation de groupes

Capacité de médiation sur les patrimoines naturels et culturels du territoire

Intérêts naturalistes comme pour les problématiques environnementales

Connaissance du territoire et des enjeux du Parc national de Port-Cros

Savoir-être :

Ecoute et empathie

Curiosité

Dynamisme et adaptabilité

Savoir prendre la parole en public

Volonté à mener des animations auprès de tous les publics

Savoir-faire :

Qualités rédactionnelles et esprit de synthèse
Créativité
Aptitude à travailler en réseau et en équipe
Sens pratique
Capacités de rédaction et de communication
Compétences administratives et financières

Les plus :

Capacité de travail en extérieur et bonne condition physique
Intérêt pour les activités nautiques et subaquatiques
Pratique d'une langue étrangère souhaitée
Permis de conduire obligatoire (Permis B)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser jusqu'au **21 janvier** par mail à secretariat.general@portcros-parcnational.fr en précisant dans l'objet : ***Candidature Coordinateur(trice) du programme Ecoguides***